




Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article977>

Cercle de Bourges- rencontre du 29 janvier 2015

- Cercles locaux - Bourges (18) -



Date de mise en ligne : jeudi 5 novembre 2015

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits
réservés

Relevé de discussions de la rencontre du 29 janvier 2015

Participaient : *Jean Adamkiewicz*, , *Aline de la Perrelle*, *Michèle Frayze*, *Danièle Fouchet*, , *Guy Léger*, *Jacqueline Pasquet*, *Michel Picard*, *Jacques Ramat*.

Excusés : *Charles Charlier*, *Gérard Grivois*, *André Oliva*, *Claude Pourcel*

1) Actualités :

- ▶ Sur le site internet de l'association : www.pouruneconstituante.fr : Guy LEGER signale le texte d'André BELLON écrit après les événements tragiques du début du mois ainsi que le communiqué de l'association.

Il annonce par ailleurs l'organisation à Lyon d'un comité de coordination des Cercles le 6 juin 2015 : Michèle FRAIZE y participera et peut-être aussi Aline de la PERELLE et Michel PICARD.

Il évoque aussi l'échange de lettres entre A. Bellon et le président de l'Assemblée Nationale après la création par celui-ci d'un groupe de travail sur les institutions.

- ▶ La Grèce : Michèle FRAIZE relève que l'on a voulu faire taire le peuple, exercer sur lui toutes les pressions possibles, mais que celui-ci s'est finalement fait entendre.

Danièle FOUCHET a apprécié qu'en la circonstance, on ait rappelé tous les cadeaux dont l'Allemagne, aujourd'hui si stricte sur la dette grecque, a bénéficié par le passé.

Pour Aline de la PERELLE, il y a aujourd'hui une personne qui décide pour tout le monde (« Merkel a dit »), c'est une négation de la démocratie. La question de l'alliance avec un parti de droite est évoquée, mais cela ne semble pas très inquiétant, ledit parti n'ayant que deux députés.

Michel PICARD pense que l'on va assister à une lutte plus visible de la finance contre la démocratie. Michel FRAIZE pense que le mouvement peut faire tache d'huile (Espagne, Portugal). Aline de la PERELLE souligne que l'on essaye de faire peur aux Français avec le non-remboursement de la dette. Michel PICARD considère que la dette de la Grèce est en grande partie illégitime, car résultant d'une fiscalité injuste qui enrichit les marchés.

- ▶ Plusieurs membres du cercle relèvent la difficulté pour certaines associations de BOURGES (dont la nôtre) de faire passer des communiqués dans la presse locale.

2) Contribution de Aline de la PERELLE et de Michel PICARD au projet de livre de l'association (Délibération pour une Constituante) sur le thème de démocratie à l'échelon local :

Aline et Michel ont travaillé séparément à partir d'un dossier de la Ligue des Droits de l'Homme sur le thème « Hommes et Libertés », puis ils ont mis leurs réflexions en commun. La problématique repose sur la constatation que le système politique est de plus en plus déconnecté de la société civile.

Nous vivons une époque charnière avec la mutation de l'espace français sous le poids de la mondialisation, ce nouvel espace se trouvant en contradiction avec les espaces préexistants, les anciens fragilisant les nouveaux.

L'empilement des institutions est instable, complexe ; il y a concurrence entre les anciennes institutions et les nouvelles, d'où blocage. Cela provoque un recul de l'implication citoyenne. Les nouvelles institutions fonctionnent par délégation de pouvoir (exemple : le maire de BOURGES devient président de l'agglomération). Le citoyen n'est pas encouragé à participer à la vie politique.

Comment répondre ? La démocratie doit être revitalisée en partant du territoire : être citoyen là où l'on vit ; l'acteur, c'est l'habitant. Les structures nouvelles doivent avoir une base électorale. Il faut que l'expression du citoyen soit portée par des élus ayant des comptes à rendre.

Michel PICARD souligne la nécessité vitale du vote des étrangers.

Aline de la PERELLE évoque la dualité milieu urbain (dominant) et milieu rural : il faut une politique des compétences à chaque échelon. Le déclin du milieu rural provient du déclin des services publics soumis aux conditions de performance et de rentabilité.

Michel PICARD soulève le problème du Sénat, qui ne représente pas le pays réel. Il faut le supprimer ou revoir son mode d'élection, mais s'il est élu au suffrage universel, pourquoi alors deux assemblées ?

Pour Aline de la PERELLE, il convient surtout de briser le « tout économie », de casser la domination de ceux qui détiennent les pouvoirs traditionnels et qui font tout pour garder leurs avantages et d'éviter que les institutions soient trustées par des « spécialistes ». Il faut remettre le citoyen dans l'atmosphère politique, il faut qu'il sente que son avis participe à la décision.

Michèle FRAIZE évoque la possibilité pour les citoyens d'utiliser internet pour se faire entendre. Cependant, c'est un outil qui apparaît dangereux.

Le texte présenté reçoit l'approbation de tous. Il "percute" nombre de réflexions menées par le Cercle ces dernières années. Il sera adressé à Laurent Loty.

3) Questions diverses :

- ▶ Collectif anti-TAFTA : Guy LEGER a participé à une réunion du collectif le 15 janvier. Une conférence de presse est prévue le 3 février pour sa présentation. Un support très succinct a été élaboré afin de faciliter la discussion avec les gens. Il sera utilisé pour la première fois le 11 février sur le marché de la Chancellerie, et à Méryès Bois le 12 février à l'occasion d'une rencontre citoyenne. Un courrier aux élus et Conseils municipaux est projeté. Nouvelle réunion du collectif le 26 février.
- ▶ Forum Social : nous ne pourrions présenter de conférencier comme nous l'espérions, notre participation ne pourra se faire que sur le plan de la « logistique ».

La prochaine réunion du cercle aura lieu le mercredi 11 mars 2015 à 20 heures.

Relevé établi par Jacques Ramat